



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N°2020-146**

**\* \* \***

**Objet :**

**Attribution de subvention à la section des jeunes sapeurs-pompiers de Saint-Pargoire – année 2020**

Délibération affichée le :

L'an deux mille vingt et le quinze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chai de la gare, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

**Etaients présents :** MM. Olivier SERVEL – Joëlle SOREL – François COLOMBIER – Véronique DURAND – Michel BLANES – Martine LABEUR arrivée à 18h35 – Olivier NADAL – Francine DEHAIL – Marcel CHRISTOL – Richard GARCIA – Marie-Noëlle FIAULT départ à 19h45 – Marie-Hélène SANCHEZ – Sabine JOURNET – Philippe LASSALVY – Christine DEBEAUCÉ – Dominique RAYNARD – Thierry PAULEAT – Annie FARRET arrivée à 18h40 – Stéphanie BRUN – Magalie RODRIGUEZ – Ludovic NAVAS – Nicolas DEPOIX arrivée à 19h – Sophie HASSAINE – Clément SABOURAUD – Typhaine COMBY arrivée à 19h10 – HORVILLE Steve

**Pouvoirs :** MM. Martine LABEUR à Christine DEBEAUCÉ - Serge FALZON à Philippe LASSALVY - David AUSILIA à Michel BLANES – Nicolas DEPOIX à Marie-Hélène SANCHEZ – Typhaine COMBY à François COLOMBIER

Convocation du 4 décembre 2020

MM. Marie-Hélène SANCHEZ est élue secrétaire à l'unanimité

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée de l'attribution d'une subvention de 430 € en faveur de la section des jeunes sapeurs-pompiers de Saint-Pargoire, afin de participer à l'acquisition de matériel et habillement pour deux adhérents de Gignac pour l'année 2020.

Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil **par 29 voix POUR (unanimité) :**

- **ACCEPTÉ** le versement de la subvention précitée.
- **INSCRIT** au budget 2020 la subvention précitée.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Jean-François SOTO.



Accusé de réception en préfecture  
034-213401144-20201215-DÉL2020-146-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2020  
Date de réception préfecture : 17/12/2020